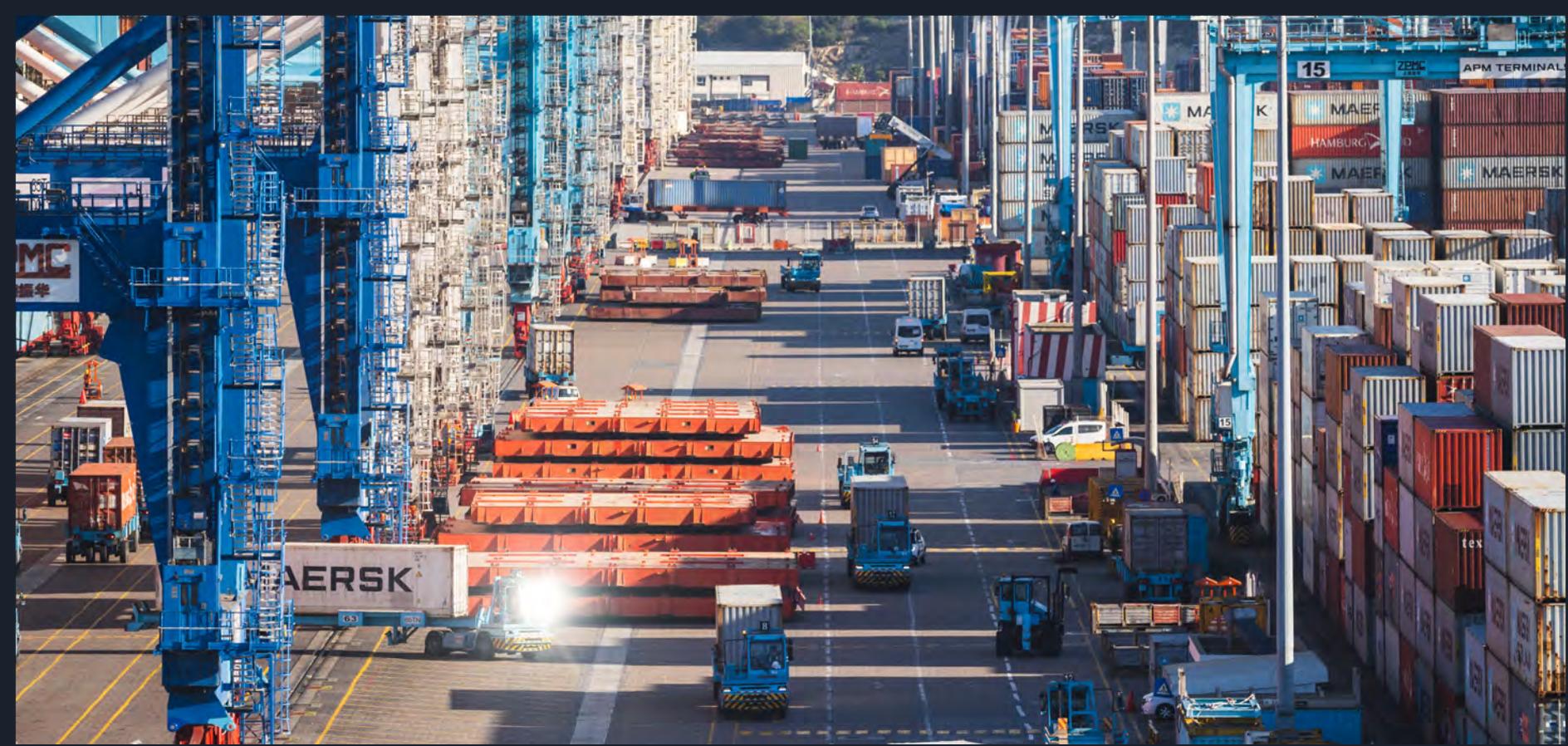


COMMUNICATION FINANCIERE
au 31 Décembre 2020



COMMUNICATION FINANCIERE DU GROUPE TANGER MED

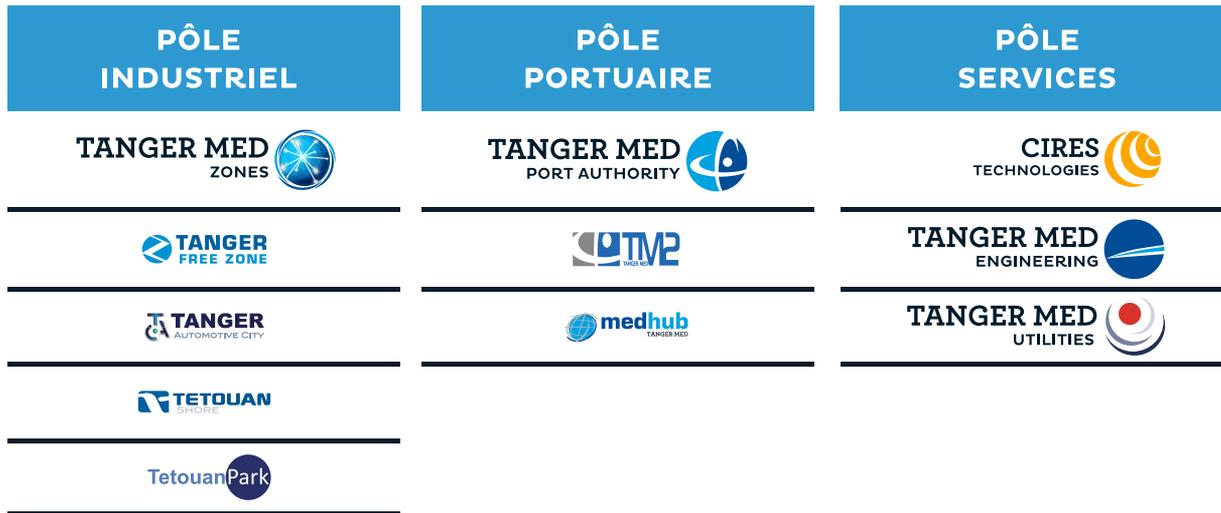
CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Tanger Med est un hub logistique mondial, situé sur le Détroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 ports mondiaux, offrant des capacités de traitement pour 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions et 1 million de véhicules.

Tanger Med constitue une plateforme industrielle pour plus de 1100 entreprises opérant dans différents secteurs d'activités tels que l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le textile et le commerce.

TANGER MED
SPECIAL AGENCY 

TANGER MED
FONDATION 



FAITS MARQUANTS 2020



1^{er}
PORT À CONTENEURS EN MÉDITERRANÉE

24^{ème}/500
PORT À CONTENEURS MONDIAL
(CLASSEMENT ALPHALINER)

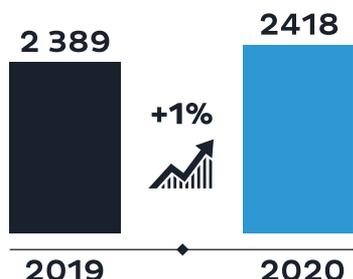
2^{ème}
ZONE ECONOMIQUE SPÉCIALE DANS LE MONDE
(CLASSEMENT FINANCIAL TIMES)

59 000 Mdh
VOLUME D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES CLIENTS INSTALLÉS DANS LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DE TANGER MED

2 600 Mdh
NOUVEAUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DE TANGER MED

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DES PÔLES PORTUAIRE, INDUSTRIEL ET DE SERVICES

PÔLE PORTUAIRE, CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 1%



PÔLE INDUSTRIEL, CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 5%



PÔLE SERVICES, CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 13%



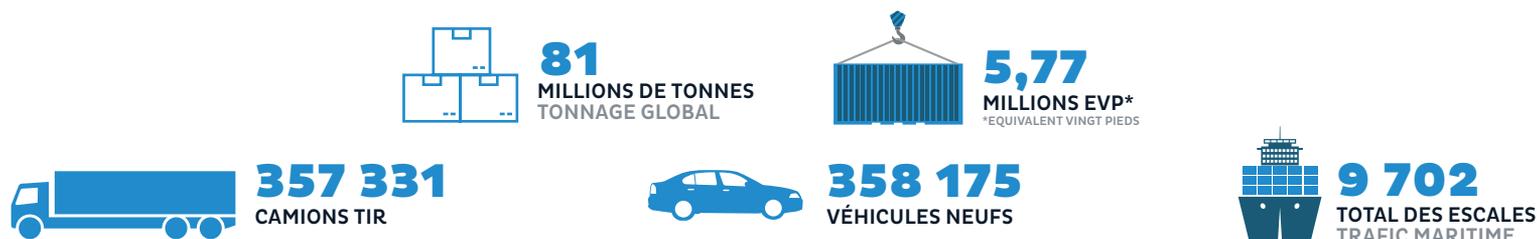
COMMUNICATION FINANCIERE DU PÔLE PORTUAIRE CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les conseils d'administration des filiales du pôle portuaire du groupe Tanger Med se sont réunis le 16 Mars 2021 en vue d'examiner l'activité et d'arrêter les comptes au titre de l'exercice 2020 des sociétés Tanger Med Port Authority (TMPA) et Tanger Med 2 (TM2).

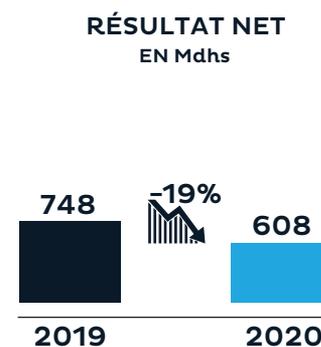
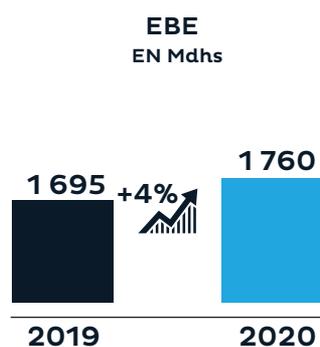
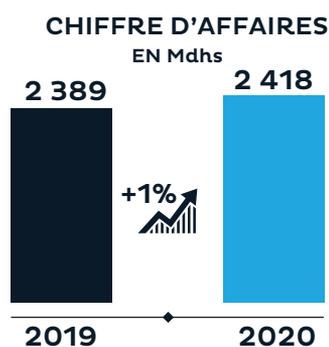
Le pôle portuaire du groupe Tanger Med englobe les sociétés filiales suivantes : Tanger Med Port Authority chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1 et du Port Passagers et Rouliers ainsi que la société TM2 porteuse du projet Tanger Med 2.

Le Pôle Portuaire enregistre un excédent brut d'exploitation de 1 760 MDhs, en progression de 4% par rapport à l'exercice 2019 et ce grâce à la croissance des activités opérationnelles du port Tanger Med 2 (+123%). Il a enregistré également un résultat net consolidé de 608 MDhs (la baisse est expliquée par l'intégration totale de la contribution de 300 MDhs dont 200 Mdhs directement par TMPA au Fond Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus).

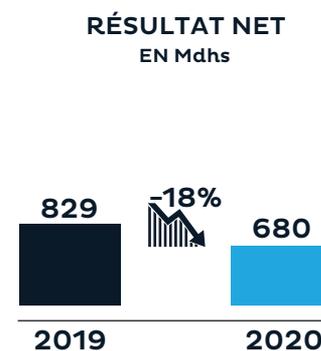
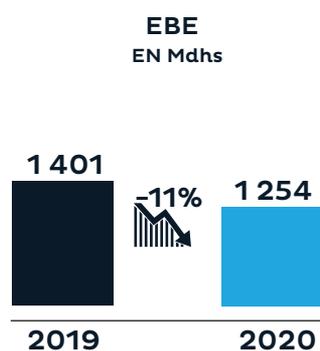
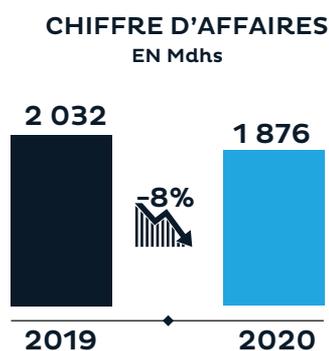
PRINCIPAUX INDICATEURS DES TRAFICS PORTUAIRES



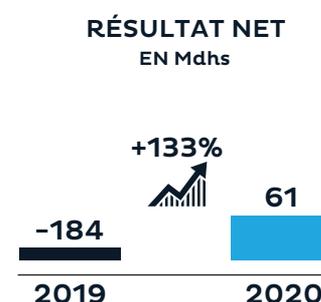
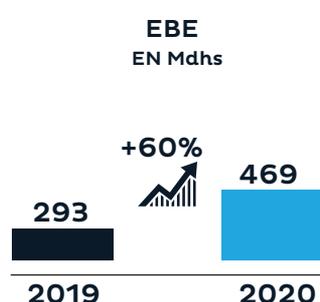
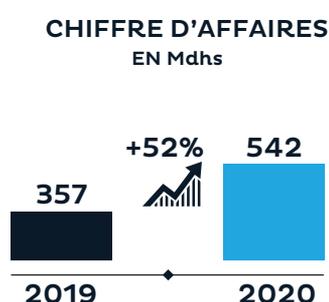
BILAN CONSOLIDÉ DE L'ACTIVITÉ PORTUAIRE



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS PORTUAIRES (PORT TANGER MED 1 ET PORT PASSAGERS ET ROULIERS)



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS PORTUAIRES (PORT TANGER MED 2)



BILAN CONSOLIDÉ ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

ACTIF	Au 31.12.2020	AU 31.12.2019
ACTIF IMMOBILISÉ	19 045 625	19 341 752
• Écart d'Acquisition	-	-
• Immobilisations Incorporelles	20 174	12 068
• Immobilisations Corporelles	18 968 933	19 287 122
• Immobilisations Financières	44 795	44 795
• Actif d'Impôts Différés	11 722	-2 233
• Titres mis en équivalence	-	-
ACTIF CIRCULANT	1 404 644	1 154 303
• Stocks encours	6 013	6 187
• Clients et comptes rattachés	523 903	478 556
• Autres créances et comptes de régularisation	106 676	72 287
• Valeurs mobilières de placement	430 000	143 943
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	338 052	453 330
TOTAL DE L'ACTIF	20 450 269	20 496 056

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

LIBELLE	AU 31.12.2020	AU 31.12.2019
• Chiffre d'affaires	2 418 078	2 388 902
• Autres produits d'exploitation	11 618	39 068
• Achats consommés	566 816	605 238
• Charges de personnel	91 736	88 307
• Autres charges d'exploitation	-	-
• Impôts et taxes	1	11
• Dotation d'exploitation	627 444	626 756
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 143 699	1 107 657
• Charges et produits financiers	-175 187	-353 482
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREEES	968 511	754 176
• Charges et produits non courants	-228 129	-4 144
• Impôts sur les résultats différés	-13 955	4 927
• Impôts sur le résultat	68 268	80 681
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES	686 070	664 423
• Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	-	-
• Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	686 070	664 423
RESULTAT MINORITAIRE	78 404	-83 855
RESULTAT NET PART GROUPE	607 666	748 278
RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION EN DIRHAMS	33,76	41,57

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 Décembre 2020

1-RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité dans son avis n°5.

2-PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Le périmètre de consolidation englobe la société Tanger Med 2 sur laquelle la Société TMPA exerce un contrôle exclusif.

3-DATES DE CLÔTURE

Les Sociétés TMPA et TM2 clôturent leurs comptes au 31 décembre 2020.

4-MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La société TM2 est intégrée globalement.

5-PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes retraités selon les Normes Marocaines.

Ces retraitements portent essentiellement sur :

- Les écarts de conversion
- Les provisions à caractère fiscal
- Les actifs en non valeur
- Les subventions d'investissement
- Les résultats internes (Refacturation intragroupe)

6-PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- Immobilisations incorporelles : elles se composent principalement des logiciels et des licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur une durée de 5ans.
- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc.
- Immobilisations financières : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.
- Créances et dettes en monnaie étrangères : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- Provisions réglementées : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.

7-RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

8-COMPARABILITÉ

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

PASSIF	Au 31.12.2020	AU 31.12.2019
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	6 429 409	6 097 283
• Capital	1 800 000	1 800 000
• Primes	750 000	750 000
• Réserves consolidées	3 271 744	2 799 004
• Résultat net part Groupe	607 666	748 278
INTERETS MINORITAIRES	2 518 358	2 439 915
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	93 530	71 497
DETTES	11 408 972	11 887 362
• Emprunts et dettes financières	10 794 175	11 058 108
• Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
• Autres dettes et comptes de régularisation	302 459	547 020
• Impôts Différés Passif	312 338	282 046
• Trésorerie-Passif	-	188
TOTAL DU PASSIF	20 450 269	20 496 056

Société	Activité	% détention capital	Méthode de consolidation
TMPA	Gestion portuaire		Société Mère
TM2	Gestion portuaire	50%	Intégration globale

VALIDATION DU PÉRIMÈTRE

- Absence de variation du périmètre de consolidation entre 2019 et 2020
- Le pourcentage de participation de TMPA dans le capital de TM2 n'a pas varié entre 2019 et 2020

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Résultat net des sociétés intégrées	686 070	664 423
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	528 547	590 934
* Dotations nettes consolidées	686 581	612 655
* Reprises nettes consolidées	-65 086	9 429
* Variation des impôts différés	-13 955	4 927
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	3 715	-16 479
* Ecart de conversion	-82 707	-741
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 214 617	1 255 356
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-640 498	490 918
Flux net de trésorerie généré par l'activité	574 119	1 746 274
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-297 363	-748 344
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	1 523
Variation immobilisations financières	-	2 499
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-297 363	-744 322
Dividendes versé aux actionnaires de la société mère	-210 271	-210 271
Dividendes versé aux minoritaires des sociétés intégrées	-100 229	-100 229
Subvention d'investissement	35 000	38 409
Augmentations du capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	1 877 041	462 516
Remboursement d'emprunts	-1 993 388	-960 443
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-391 847	-770 019
Variation de trésorerie	-115 090	231 934
Trésorerie d'ouverture	453 142	221 208
Trésorerie de clôture	338 052	453 142
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-
Variation de trésorerie	-115 090	231 934

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DH

	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	AUTRES			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
					ÉCART DE CONVERSION	TITRES DE L'ENTREPRISE CONSOLIDÉE	TOTAL AUTRES	
Situation au 31-12-2018	1 800 000	750 000	4 537 056	797 745				7 884 801
Affectation du résultat 2018			797 745	-797 745				-
Distribution par l'entreprise consolidante			-310 500					-310 500
Résultat consolidé 2019				664 423				664 423
Correction des subventions d'investissement			293 682					293 682
Correction des IDA TM2			4 121					4 121
Autres			671					671
Situation au 31-12-2019	1 800 000	750 000	5 322 774	664 423				8 537 197
Affectation du résultat 2019			664 423	-664 423				-
Distribution par l'entreprise consolidante			-310 500					-310 500
Résultat consolidé 2020				686 070				686 070
Correction des subventions d'investissement			35 000					35 000
Situation au 31-12-2020	1 800 000	750 000	5 711 697	686 070				8 947 767

Fidaroc
Grant Thornton

47, rue Alal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Deloitte

Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment C- Tour Tour 3-
5ème étage- La Marina - Casablanca
Maroc

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe TANGER MED PORT AUTHORITY, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 947 767 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 607 666 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états

Fidaroc
Grant Thornton

Deloitte

financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

En application des termes des documents de concession, le groupe TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.

Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.

Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.

En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le

Fidaroc
Grant Thornton

principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

Fidaroc
Grant Thornton

Deloitte

événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

BILAN ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

ACTIF		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)		264 898	83 838	181 060	21 570
• Frais préliminaires					
• Charges à répartir sur plusieurs exercices		264 898	83 838	181 060	21 570
• Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		91 779	71 646	20 133	12 016
• Immobilisations en recherche et développement					
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires		91 000	71 646	19 354	10 250
• Fonds commercial					
• Autres immobilisations incorporelles		780		780	1 766
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		9 743 634	3 199 253	6 544 381	6 749 236
• Terrains					
• Constructions		8 946 561	2 754 072	6 192 489	6 422 706
• Installations techniques, matériel et outillage		450 991	325 515	125 476	143 445
• Matériel de transport		10 983	9 715	1 268	168
• Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers		172 953	106 016	66 937	56 212
• Autres immobilisations corporelles		5 418	3 935	1 483	1 902
• Immobilisations corporelles en cours		156 728		156 728	124 803
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)		2 550 321		2 550 321	2 550 321
• Prêts immobiliers					
• Autres créances financières		21		21	21
• Titres de participation		2 550 300		2 550 300	2 550 300
• Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)					4 037
• Diminution des créances immobilisées					
• Augmentations des dettes de financement					4 037
TOTAL I (A+B+C+D+E)		12 650 632	3 354 737	9 295 896	9 337 179
STOCKS (F)		6 013		6 013	6 187
• Marchandises					
• Matières et fournitures consommables		6 013		6 013	6 187
• Produits en cours					
• Produits interm. et produits resid.					
• Produits finis					
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		653 745	160 313	493 432	425 197
• Fournis. débiteurs, avances et acomptes		2 174		2 174	353
• Clients et comptes rattachés		550 345	160 313	390 032	364 507
• Personnel					
• Etat		12 413		12 413	
• Comptes d'associés					
• Autres débiteurs		85 644		85 644	56 266
• Compte de régularisation actif		3 168		3 168	4 070
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (H)		300 000		300 000	
ECART DE CONVERSION - PASSIF (I)		2 472		2 472	4 729
• (Eléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H+I)		962 229	160 313	801 916	436 113
TRESORERIE - ACTIF		206 036		206 036	429 312
• Chèques et valeurs à encaisser					
• Banques, T.G & CP		206 016		206 016	429 274
• Caisses, régies d'avances et accreditifs		20		20	38
TOTAL III		206 036		206 036	429 312
TOTAL GENERAL I+II+III		13 818 898	3 515 050	10 303 848	10 202 604

BILAN PASSIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

PASSIF		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
CAPITAUX PROPRES					
• Capital social ou personnel (1)		1 800 000		1 800 000	
• moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers..					
• Moins: Capital appelé					
• Moins: Dont versé					
• Prime d'émission, de fusion, d'apport		750 000		750 000	
• Ecarts de reevaluation					
• Reserve legale		180 000		167 816	
• Autres reserves					
• Report à nouveau (2)		3 038 817		2 532 503	
• Résultats nets en instance d'affectation (2)					
• Resultat net de l'exercice (2)		679 975		828 999	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)		6 448 793		6 079 317	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		168 741		140 019	
• Subventions d'investissement		168 741		140 019	
• Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (Ajout)					
DETTES DE FINANCEMENT (C)		3 186 307		3 485 644	
• Emprunts obligataires		1 300 000		1 300 000	
• Autres dettes de financement		1 886 307		2 185 644	
DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)					
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		77 414		14 717	
• Provisions pour charges		77 414		10 681	
• Provisions pour risques					4 037
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		6 623		5 993	
• Augmentation des créances immobilisées					
• Diminution des dettes de financement		6 623		5 993	
TOTAL I (A+B+C+D+E)		9 887 878		9 725 690	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		411 382		418 364	
• Fournisseurs et comptes rattachés		264 255		272 142	
• Clients créditeurs, avances et acomptes		1 998		4 218	
• Personnel		16 834		14 881	
• Organismes sociaux		115		124	
• Etat		28 571		34 388	
• Comptes d'associés					
• Autres créances		46 676		38 686	
• Comptes de régularisation - passif		52 934		53 924	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		2 472		56 885	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)		2 116		1 657	
• (Eléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H)		415 971		476 906	
TRESORERIE PASSIF					
• Crédits d'escompte					
• Crédit de trésorerie					
• Banques (soldes créditeurs)					8
TOTAL III					8
TOTAL I+II+III		10 303 848		10 202 604	

(1) Capital personnel débiteur (2) Beneficiaire (+) . déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises				
• Ventes de biens et services produits	1 876 494		1 876 494	2 031 923
• Chiffres d'affaires	1 876 494		1 876 494	2 031 923
• Variation de stock de produits				
• Immobilisations produites pour l'Esp/elle-même				
• Subvention d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	54 073		54 073	16 203
• Reprises d'exploitation; transfert de charges	4 204		4 204	32 599
TOTAL I	1 934 771		1 934 771	2 080 725
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus de marchandises				
• Achat consommés de matières et de fournitures	358 989		358 989	363 788
• Autres charges externes	173 668		173 668	183 596
• Impôts et taxes	1		1	1
• Charges de personnel	90 309		90 309	83 864
• Autres charges d'exploitation				
• Dotations d'exploitation	361 542		361 542	362 206
TOTAL II	984 508		984 508	993 455
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			950 263	1 087 270
PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
• Gains de change	27 784		27 784	15 062
• Intérêts et autres produits financiers	5 248		5 248	13 927
• Reprises financières; transfert de charges	8 765		8 765	14 566
TOTAL IV	41 797		41 797	43 556
CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	165 637		165 637	195 486
• Pertes de changes	12 936		12 936	29 050
• Autres charges financières				
• Dotations financières	2 472		2 472	8 765
TOTAL V	181 045		181 045	233 302
VI. RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-139 248	-189 746
VII. RESULTAT COURANT (III + VI)			811 015	897 524

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE)

EN MILLIERS DH

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
VIII. RESULTAT COURANT (Report)			811 015	897 524
IX. PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations				1 523
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	6 278		6 278	6 261
• Autres produits non courants	8 308		8 308	33 474
• Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	14 586		14 586	41 258
X. CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	3 715		3 715	782
• Subventions accordées	25 700		25 700	22 100
• Autres charges non courantes	6 020		6 020	2 967
• Dotations non courantes aux amortiss et provision	41 923		41 923	3 252
TOTAL IX	77 358		77 358	29 102
XI. RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-62 771	12 157
XII. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			748 243	909 680
XIII. IMPOTS SUR LES RESULTATS			68 268	80 681
XIV. RESULTAT NET (XII - XIII)			679 975	828 999
XV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			1 991 154	2 165 538
XVI. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			1 311 179	1 336 539
XVII. RESULTAT NET (XIV - XVI)			679 975	828 999

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DH

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent	9 887 878	9 725 690	-	162 187
2 Moins actif immobilisé	9 295 896	9 337 179	-	41 284
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	591 982	388 511	-	203 471
4 Actif circulant	801 916	436 113	365 804	-
5 Moins passif circulant	415 971	476 906	60 935	-
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	385 946	-40 793	426 739	-
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	206 036	429 304	-	223 268

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	807 438	-	842 808
+ Capacité d'autofinancement	-	1 117 938	-	1 153 308
- Distributions de bénéfices	-	310 500	-	310 500
* CESSIONS ET REDUCTIONS	-	-	-	4 022
D'IMMOBILISATIONS (B)	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	1 523
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	2 499
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)	-	35 000	-	178
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	35 000	-	178
AUGMENTATION DES DETTES	-	-	-	-
DE FINANCEMENT (D)	-	1 442 053	-	3 848

Fidarc
Grant Thornton

47, rue Alal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Deloitte
Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment C - Tour IVI 3 -
3ème étage - La Mamia - Casablanca
Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 Décembre 2020**

**Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 617 533 620,41 MAD dont un bénéfice net de 679 975 344,97 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Fidarc
Grant Thornton

Deloitte

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

Fidarc
Grant Thornton

Deloitte

Question clef identifiée	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.

Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.

Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.

En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Fidarc
Grant Thornton

Deloitte

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
(Membre de l'Ordre)
47, Rue Alal Ben Abdellah - Casablanca
Tél. 3 05 22 54 47 00 Fax 3 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
Sakina Bensouda-Korachi
Associée

TANGER MED PORT AUTHORITY S.A "TMPA"
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1.800.000.000 DIRHAMS CONVERTIBLES
REGISTRE DU COMMERCE N° 43815, TANGER - ICE N° 000050602000088
SIEGE SOCIAL : ZONE FRANCHE DE KSAR EL MAJAZ, OUED R'MEL,
COMMUNE ANJRA ROUTE DE FNIDEQ - TANGER

AVIS DE RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A par abréviation TMPA , Société Anonyme, au capital de 1.800.000.000,00 Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq - Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 22 avril 2021 à 10 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2020 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
8. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RÉOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 679 975 344,97 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

- Bénéfice net comptable :	679 975 344,97 DHS
- Réserve légale :	0 DHS
- Solde :	679 975 344,97 DHS
- Dividende :	357 353 049,04 DHS
- Report à nouveau :	322 622 295,93 DHS

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 357 353 049,04 Dirhams et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 septembre 2021

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

COMPTES SOCIAUX DE TANGER MED II AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	264 898	63 909	22 152	39 376
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 061	63 909	22 152	39 376
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	253	212	41	52
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	253	212	41	52
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	12 978 893	554 341	12 424 552	12 537 886
• Terrains				
• Constructions	10 882 255	549 529	10 332 726	10 607 657
• Installations techniques, matériel et outillage	37 499	4 462	33 037	6 790
• Matériel transport				
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	727	350	377	454
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	2 058 411		2 058 411	1 922 985
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	44 774		44 774	44 774
• Prêts immobilisés				
• Autres créances financières	44 774		44 774	44 774
• Titres de participation				
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				61 050
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes financières				61 050
TOTAL I (A+B+C+D+E)	13 109 981	618 462	12 491 519	12 683 138
STOCKS (F)				
• Terrains Zones franches				
• Matières et fournitures, consommables				
• Produits intermédiaires et produits résiduels				
• Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	154 313	316	153 996	139 186
• Fournis, débiteurs, avances et acomptes	9 459		9 459	6 686
• Clients et comptes rattachés	135 971	316	135 655	114 049
• Personnel				
• Etat	5 883		5 883	4 247
• Comptes d'associés				
• Autres débiteurs	1 359		1 359	11 447
• Comptes de régularisation-Actif	1 640		1 640	2 758
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	130 000		130 000	143 943
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (I)	92		92	420
• (Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	284 404	316	284 088	283 549
TRESORERIE -ACTIF	132 016		132 016	24 018
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TG et CCP	131 988		131 988	23 983
• Caisse, Régie d'avances et accreditifs	29		29	35
TOTAL III	132 016		132 016	24 018
TOTAL GENERAL I+II+III	13 526 401	618 778	12 907 623	12 990 705

BILAN PASSIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	A	B	
Capital social ou personnel (1)	5 100 300		5 100 300
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé; capital appelé dont versé.....5 100 300 000,00			
• Prime d'émission, de fusion, d'apport			
• Ecarts de réévaluation			
• Réserve légale		660	660
• Autres réserves			
• Report à nouveau (2)	-389 949		-206 389
• Résultat nets en instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)	61 230		-183 560
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	4 772 240		4 711 010
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	140 905		144 158
• Subvention d'investissement	140 905		144 158
• Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	7 607 867		7 572 464
• Emprunts obligataires	3 775 000		3 775 000
• Autres dettes de financement	3 832 867		3 797 464
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	16 116		61 049
• Provisions pour risques	16 116		61 049
• Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)	149 543		67 672
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement	149 543		67 672
Total I(A+B+C+D+E)	12 686 673		12 556 355
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	220 263		424 242
• Fournisseurs et comptes rattachés	53 267		288 417
• Clients créditeurs, avances et acomptes	2 665		3 89
• Personnel	560		902
• Organisme sociaux	40		13
• Etat	218		301
• Comptes d'associés			
• Autres créanciers	4 400		7 500
• Comptes de régularisation passif	159 110		127 103
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	91		9 079
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (Eléments circulants) (H)	594		847
Total II (F+G+H)	220 949		434 170
TRESORERIE -PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de trésorerie			
• Banques de régularisation	0		179
Total III	0		179
TOTAL GENERAL I+II+III	12 907 623		12 990 705

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2020

EN MILLIERS DH

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	541 584		541 584	356 979
• Chiffre d'affaires	541 584		541 584	356 979
• Variation de stocks de produits (1)				
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation : Transferts de charges	2 461		2 461	3 806
TOTAL I	544 045		544 045	360 786
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus(2) de marchandises				
• Achats consommés(2) de matières et fournitures	66 522		66 522	47 047
• Autres charges externes	4 371		4 371	12 295
• Impôts et taxes				11
• Charges de personnel	1 427		1 427	4 443
• Autres charges d'exploitation				
• Dotations d'exploitation	296 024		296 024	293 541
TOTAL II	368 343		368 343	357 336
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			175 702	3 449
IV. PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés				
• Gains de change	12 188		12 188	8 618
• Intérêts et autres produits financiers	6 116		6 116	9 479
• Reprises financier : transfert charges	155 635		155 635	151 416
TOTAL IV	173 939		173 939	169 512
V. CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	286 674		286 674	279 599
• Pertes de change	5 819		5 819	8 658
• Autres charges financières				
• Dotations financières	92		92	61 469
TOTAL V	292 585		292 585	349 726
VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-118 646	-180 214
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)			57 057	-176 765

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE)

EN MILLIERS DH

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
VIII. RESULTAT COURANT (reports)			57 057	-176 765
IX. PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations				
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	3 253		3 253	3 244
• Autres produits non courants	9 277		9 277	269
• Reprises non courantes ; transferts de charges				
Total VIII	12 530		12 530	3 513
X. CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
• Subventions accordées	900		900	7 500
• Autres charges non courantes	0		0	0
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	7 456		7 456	2 809
Total IX	8 356		8 356	10 309
XI. RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			4 174	-6 795
XII. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			61 230	-183 560
XIII. IMPOTS SUR LES RESULTATS				
RESULTAT NET (XI-XII)			61 230	-183 560
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			730 514	533 811
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			669 284	717 371
RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			61 230	-183 560

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DH

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent	12 686 673	12 556 356	-	130 318
2 Moins actif immobilisé	12 491 519	12 683 138	-	191 619
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	195 154	-126 783	-	321 937
4 Actif circulant	284 088	283 549	539	-
5 Moins passif circulant	220 950	434 170	213 220	-
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	63 138	-150 621	213 759	-
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	132 016	23 838	108 177	-
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	309 068	-	94 927
+ Capacité d'autofinancement	-	309 068	-	94 927
- Distributions de bénéfices	-	-	-	-
* CÉSSIONS ET RÉDUCTIONS	-	-	-	-
D'IMMOBILISATIONS (B)	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	-
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	-	-	-	38 231
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	-	-	38 231
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	-	434 988	-	458 668
(nettes de primes de remboursement)	-	-	-	-
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	744 055	-	591 825
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	165 454	-	620 752	-
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	-	-	58	-
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	165 454	-	620 694	-
+ Acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-	-
+ Augmentation des créances immob.	-	-	-	-
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-	-	-	-
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	256 664	-	249 616	-
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-	-	10 000	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	422 119	-	880 369	-
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	213 759	-	-	277 055
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	108 177	-	-	11 488
TOTAL GENERAL	744 055	744 055	880 369	880 369

47, rue Allal Ben Abdellah -
20000 Casablanca

Boulevard Saïd Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ierme 3 -
5ème étage - La Marina - Casablanca
Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED 2 S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED II S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4 913 146 335,68 MAD dont un bénéfice net de 61 230 461,87 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED II S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</p> <p>En application des termes des documents de concession, TM2 concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable

de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda-Korachi
Associée

TANGER MED 2 S.A
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 5.100.300.000,00 DHS CONVERTIBLES
REGISTRE DU COMMERCE N° 45349, TANGER – ICE N° 000053439000022
SIEGE SOCIAL : ZONE FRANCHE DE KSAR EL MAJAZ, OUED R'MEL, COMMUNE ANJRA ROUTE DE FNIDEQ - TANGER

AVIS DE RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Tanger Med 2 par abréviation « TM2 », Société Anonyme, au capital de 5.100.300.000,00 Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 22 avril 2021 à 11 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2020 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telles que modifiée et complétée.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 Décembre 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
8. Désignation du commissaire aux comptes
9. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.
La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RÉOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 61 230 461,87 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

- Bénéfice net comptable :	61 230 461,87 DHS
- Déduction des pertes antérieures :	-389 949 816,54 DHS
- Réserve légale :	0 DHS
- Solde :	-328 719 354,67 DHS

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaire aux comptes « DELOITTE » est arrivée à son terme et décide de nommer un commissaire aux comptes et déterminer sa rémunération annuelle pour la durée légale de (3) années 2021, 2022 et 2023

SIXIÈME RÉOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.